

25, Bld Besson Bey 16023 ANGOULEME  
Tél. 05 45 38 60 60 – Fax : 05 45 38 60 59

**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS D'AIDE A  
L'ACCESSION A LA PROPRIETE EN QUARTIER ORU**

Direction Attractivité Economie Emploi  
- Urbanisme opérationnel  
N° 2020-D-179

Le PRESIDENT de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION du GRAND ANGOULEME,

- *VU, le code général des collectivités territoriales,*
- *VU, la délibération n°17 du conseil communautaire du 2 février 2012 relative à la mise en place d'un dispositif d'aide à l'accession sociale à la propriété dans le parc ancien à rénover,*
- *VU, la délibération n°130 du conseil communautaire du 16 juillet 2020 portant délégation d'attribution du Conseil au Président,*
- *VU, l'arrêté n°22 du 20 juillet 2020 de Monsieur le Président portant délégation de signature à Monsieur Michel ANDRIEUX, en sa qualité de 1<sup>er</sup> Vice-Président,*
- *VU, la délibération n°136 du 24 mars 2016 relative au dispositif d'aide à l'accession à la propriété du GrandAngoulême en quartiers ORU,*

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** - Est approuvée l'attribution de subventions pour les dossiers d'acquisition de logement dans le cadre du dispositif d'aide à l'accession sociale à la propriété en quartier ORU.

**Article 2** - Ces subventions seront attribuées aux bénéficiaires listés dans l'annexe jointe pour un montant de 4 000 € par dossier. Elles seront versées au notaire au moment de l'acquisition.

**Article 3** – Afin de garantir la protection des données personnelles des bénéficiaires, l'annexe 2 sera publiée et transmise uniquement aux personnes en charge de leur exécution.

**Article 4** - La dépense est inscrite au budget principal - article 20 422.

**Article 5** - Monsieur le directeur général adjoint en charge de l'attractivité, de l'économie et de l'emploi et Monsieur le Trésorier de la communauté d'agglomération sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Angoulême, le 14 août 2020

Certifié exécutoire  
Reçu en préfecture,  
Le **14/08/2020**  
Publié ou notifié,  
Le **14/08/2020**

Annexe

Numéro de dossier de l'acquéreur	Participation GrandAngoulême Montant
2020 17	4 000,00 €
2020 18	4 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>8 000,00 €</b>